

Betting

BULLETIN MUNICIPAL N°52



2^{ème} semestre 2014



**Le maire
et le conseil municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes
de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2015**

Éditorial

Ce deuxième semestre a été relativement calme, même si quelques aménagements ont vu le jour comme le remplacement des lampadaires, impasse des saules, ou l'aménagement de la croix située à la sortie de Betting, vers Guenviller. C'est sur le lotissement du Stockgarten, où tous les terrains ont été vendus, que l'effervescence a été la plus palpable avec la sortie de terre de plusieurs maisons.

Nous attendons aujourd'hui avec beaucoup d'inquiétude la décision du Conseil Général sur sa politique d'aides aux communes. Nos travaux importants avec la requalification du chemin de Béning, la rue de la Croix et une partie de la rue Principale y sont étroitement liés. Pacte 3 ou nouvelle formule la question qui se pose ? À combien effectivement vont se monter les restrictions budgétaires de l'État aux Conseils généraux et qu'aura finalement cet impact sur nos collectivités ? Et demain, qu'advient-il de cette coopération ?

Le redécoupage des Régions aura, sans aucun doute, un impact néfaste sur nos communes rurales. On s'imagine déjà aller mendier une quelconque subvention à ces Strasbourgeois qui ne veulent pas de nous. Et on peut les comprendre, entre des furtifs et une gare TGV à deux pas d'une autre ? La créativité est réduite principalement aux préoccupations électoralistes.

Avec des dotations de l'État en moins et une hausse du fonctionnement due au changement imposé des rythmes scolaires, notre budget communal découvre aussi le sens réel du fameux leitmotiv tant répété aux dernières élections : "le changement, c'est maintenant". Mais là, l'État explique en grand Seigneur que pour compenser ce manque, il ne faut pas augmenter nos taxes communales ! Il suffit de baisser nos investissements et de ne plus faire de dettes. Merci pour cette leçon d'humanisme maintenant que les poches sont presque vides.

Il serait sage au contraire aujourd'hui de favoriser les investissements afin de relancer l'activité en berne de nos entreprises, car sans commande, le chômage va encore augmenter et on va se retrouver dans une situation de récession sans précédent.

En espérant que la magie de Noël illuminera vos foyers, le conseil municipal ainsi que tout le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une santé pour 2015 la meilleure possible. Profitez aussi de cette trêve pour visiter votre tout nouveau site internet.

BONNE ANNÉE 2015 !

*Le Maire,
R. Rausch*

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	P 03
ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL	P 04
BETTING AU JOUR LE JOUR	P 18
ÉTAT CIVIL	P 22
LE GROUPE VOCAL	P 23
LES GYMNASTES	P 24
LA SOCIÉTÉ DES OUVRIERS ET MINEURS	P 25
LE RAQUETTE-CLUB	P 26
L'ASSOCIATION SPORTIVE	P 27
LE SYNDICAT ARBORICOLE ET HORTICOLE	P 29
LES ANIMATIONS ESTIVALES	P 30
L'ÉCOLE	P 32
INFOS PRATIQUES	P 34
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	P 37
QUIZZ	P 38

Échos du Conseil Municipal

SÉANCE DU 27 JUIN 2014

► BILAN DE LA GESTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL - ANNÉE 2013

M^{me} Péric présente le bilan de fonctionnement du centre socioculturel qui s'établit comme suit :

	2012	2013
Coût électricité	984 €	1 232 €
Coût gaz	52 €	18 €
Coût eau	468 €	141 €
Coût fuel	2 641 €	2 490 €
Coût téléphone	192 €	233 €
Frais de nettoyage	965 €	700 €
Produits d'entretien	126 €	142 €
Services extérieurs	177 €	1 084 €
Poubelles	870 €	960 €
Dépenses totales	6 475 €	7 000 €
Recettes poubelles	950 €	850 €
Recettes locations	2 312 €	2 899 €
Recettes totales	3 262 €	3 749 €
Résultat	- 3 213 €	- 3 251 €

► BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE SPORT - ANNÉE 2013

Le Maire présente le bilan de fonctionnement de la salle de sport qui s'établit comme suit :

	2012	2013
Volume gaz	3 971 m ³	3 952 m ³
Coût gaz	3 014 €	3 609 €
Coût électricité	874 €	923 €
Coût eau	219 €	109 €
Coût téléphone	192 €	200 €
Frais de nettoyage	516 €	469 €
Produits d'entretien	160 €	95 €
Entretien chaudière	155 €	268 €
Contrôle et sécurité	263 €	242 €
Poubelles	384 €	384 €
Total des dépenses :	5 777 €	6 299 €
Recettes	(-) 120 €	(-) 150 €
Dépenses réelles :	5 657 €	6 149 €

► ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET CANTINE - BILAN 2013 ET PRÉVISIONNEL 2014

Le budget prévisionnel établi par l'ASBH pour l'accueil périscolaire et la cantine pour la période allant de septembre à décembre 2013 s'établissait à 9 432 €. La commune a versé un acompte de 5 710 € en novembre 2013. Le réalisé 2013 s'élève à 9 356 €, le complément à verser pour la commune est de 844 €.

Le budget prévisionnel établi pour l'année 2014 est de 29 300 €, l'acompte que la commune doit verser s'élève à 15 000 €.

Les charges comprennent l'achat de repas, les fournitures pour les activités, les charges de personnel et la gestion administrative.

Les produits englobent la participation des usagers, la subvention de la CAF et le paiement de la prestation de l'ASBH par la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le versement, du solde de 844 € pour 2013 et de l'acompte de 15 000 € pour l'année 2014.

► DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1

Le 2 novembre 2011, la SA FREYDIS représentée par M. Prunier a obtenu un permis de construire enregistré sous le numéro PC 057 073 11 S0005, pour l'extension de la galerie marchande et la création d'une jardinerie. Au titre de ce permis, la SA FREYDIS a versé une taxe locale d'équipement de 9 675 € à la commune qui a été encaissée le 30 novembre 2012.

Le 14 janvier 2014, le permis a été retiré à la demande de la SA FREYDIS. La commune doit donc rembourser ce trop perçu à l'Etat qui a fait l'avance de cette somme.

Cette dépense n'ayant pas été inscrite au budget primitif 2014, il convient de procéder à un transfert de crédits de 10 000 € du compte 2151 "réseaux de voirie", chapitre "immobilisations corporelles", au compte 10223 "taxe locale d'équipement", chapitre "dotations, fonds divers et réserves".

Le conseil municipal, par 14 voix pour et une voix contre, accepte ce transfert de crédits.

► DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°2

Dans les prochaines semaines, seront entrepris des travaux sur le bâtiment de la mairie concernant la création d'une arase étanche et la réfection du crépis pour un montant total d'environ 20 000 à 25 000 € TTC par la société CHL de Saint-Avold.

Ces travaux n'ayant pas été prévus au budget primitif 2014, il convient de procéder à un transfert de crédits de 25 000 € du compte 2151 "réseaux de voirie", chapitre "immobilisations corporelles", au compte 21311 "constructions - hôtel de ville", chapitre "immobilisations corporelles".

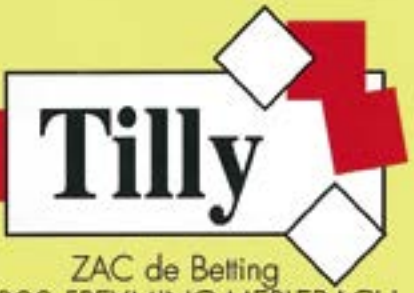
Le conseil municipal à l'unanimité, accepte ce transfert de crédits.

SPÉCIALISTE BALNÉOTHÉRAPIE
MEUBLES DE SALLE DE BAINS
PISCINES

CARRELAGES - SANITAIRE

CHEMINÉES - POÊLES EN FAÏENCE

*Depuis 1959, une équipe
de professionnels à votre service*



Tilly

ZAC de Belting
57800 FREYMING-MERLEBACH
Tél 03 87 81 42 51
Fax 03 87 81 05 95

Échos du Conseil Municipal

► MODIFICATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ÈME} CLASSE

L'assemblée délibérante peut modifier par délibération la durée de travail d'un agent non titulaire, selon les nécessités du service, lorsque cette modification n'excède pas 10 % du nombre d'heures antérieur.

Compte tenu de l'obligation de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la prochaine rentrée, il convient de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'agent qui exerce les fonctions suivantes : assistance au personnel enseignant, entretien des locaux de l'école maternelle et surveillance des enfants durant le périscolaire.

Le Maire propose que la durée du temps de travail hebdomadaire passe de 31,18 / 35^{ème} à 34,27 / 35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2014.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la nouvelle durée hebdomadaire de travail qui sera de 34,27 / 35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2014.

► CRÉATION D'UN EMPLOI EN CAS DE REMPLACEMENT D'UN AGENT INDISPONIBLE

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
 - VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 3-1 qui dispose que des agents contractuels peuvent être recrutés pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels indisponibles,
 - Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement d'agents territoriaux indisponibles,
- Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour remplacer temporairement un fonctionnaire ou un agent contractuel indisponible.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif ou technique de 2^{ème} classe.

Le Maire sera chargé du recrutement de l'agent, de fixer la durée hebdomadaire de travail et sera habilité à ce titre à conclure le contrat d'engagement.

MISE EN PLACE DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

La somme de 5 000 € a été prévue au primitif budget 2014 pour la création du site internet de la commune. La société Arobase Design Diffusion Freyming-Merlebach a fait une offre qui s'élève à 4 920, 00 € TTC pour ce projet.

Un groupe de travail (Péric M. – Chaboussie P. – Coletti D. – Helle P. - Iciek V. et Linet F.) sera chargé de définir le contenu et la mise en forme de ce site internet.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'offre de la société Arobase Design Diffusion.

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2014

► CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AU FINANCEMENT DU BULLETIN MUNICIPAL

Le Maire propose au conseil municipal, d'approuver la contribution financière des entreprises à la publication du bulletin municipal. En contrepartie de l'insertion d'une publicité dans le bulletin municipal, ces entreprises versent une participation financière fixée selon les tarifs annuels suivants :

► 1/4 page = 55 € ► 1/3 page = 100 € ► 1/2 page = 140 € ► 1 page = 245 € ► Couverture = 460 €.

Les entreprises qui participent au financement du bulletin municipal sont :

► Hypermarché Leclerc (460 €) ► Ghia (140 €) ► Location Hergott (140 €) ► Pinzler (140 €) ► Aug Distribution (100 €) ► CMPM (100 €) ► Contrôle Technique (100 €) ► Eurodimat (100 €) ► Caillebotis (55 €) ► Tilly (55 €) ► Vermeil Services (55 €).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve la participation financière de ces entreprises.

► RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE

En Moselle, la commune est chargée d'administrer la chasse sur les terres et espaces couverts d'eau dans la commune, au nom et pour le compte des propriétaires et à l'obligation de louer la chasse sur le ban communal.

Le bail de chasse est consenti pour neuf années du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024. Le bail actuel arrivant à échéance le 1^{er} février 2015, nous devons engager la procédure de renouvellement.

Les grandes étapes de cette procédure sont :

- la consultation (écrite ou réunion) des propriétaires sur l'affectation du produit de la location de la chasse ;
- la détermination de la consistance du lot de chasse ;
- le choix du mode de mise en location (adjudication publique, gré à gré, appel d'offres) et la mise à prix ;
- la fixation des modalités de mise en location et de publicité ;
- le dépôt des dossiers des candidats ;
- l'arrêt de la liste des candidats admis à participer à la location ;
- l'approbation du candidat retenu et la conclusion du bail de chasse ;
- la nomination de l'estimateur des dégâts.

C'est au conseil municipal qu'il incombera de prendre les principales décisions en matière de location de la chasse communale, et sur certains points, après avis, de la commission communale consultative de chasse.

Cette commission comprend le maire, deux conseillers désignés par le conseil municipal et plusieurs membres extérieurs représentant les principaux organismes de la chasse et de l'agriculture.

Le conseil municipal à l'unanimité, désigne M. Brun Denis et M. Haman Joseph, membres de la commission communale consultative de chasse.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à lancer la procédure de renouvellement du bail de chasse pour la période 2015-2024 qui débutera par une consultation écrite des propriétaires de parcelles sur la commune.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2014

► RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE POUR LA PÉRIODE 2015-2024

La consultation écrite des propriétaires relative à l'affectation du produit de la chasse s'est déroulée du 19 septembre au 10 octobre.

- Nombre de propriétaires qualifiés pour prendre part au vote : 935
- Nombre de propriétaires ayant pris part au vote : 743
- Superficie totale de la chasse : 320 ha

Se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune : 661 propriétaires possédant 270 ha 56 a 02 ca.



VERMEIL

AU SERVICE des PERSONNES

Nous vous accompagnons dans votre vie quotidienne pour vos courses, déplacements et autres services.

Services

☎ 03 87 04 08 71

☎ 06 84 42 41 40

Échos du Conseil Municipal

Attendu que les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des terrains situés sur le territoire communal, se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune, le produit sera pour la durée du bail abandonné à la commune. Cette décision a été publiée dans le Républicain Lorrain du 14 octobre 2014.

La commission communale consultative de chasse s'est réunie le 27 octobre 2014, en présence de M. Rausch, Maire, M. Brun et M. Haman, conseillers municipaux, M^{me} Noirot, trésorière municipale, M^{me} Adamy de la Chambre d'Agriculture de la Moselle et M. Demmerlé de la Fédération Départementale des Chasseurs et le Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers, pour étudier les points suivants : la consistance du lot unique, les demandes de réserves et d'enclaves, le choix du mode de location et notamment la demande de gré à gré présentée par M. Inglebert, locataire en place.

Suite aux avis de la commission, le conseil municipal par 13 pour et une abstention :

- décide d'une location de la chasse en un lot unique de 320 hectares,
- constate qu'aucune demande de réserves ou d'enclaves n'a été reçue dans le délai imparti des 10 jours à compter de la date de publication dans le Républicain Lorrain,
- fixe la mise à prix pour le gré à gré à 3 500 €,
- décide de signer une convention de gré à gré avec M. Inglebert, puisque le bail peut être renouvelé au profit du locataire en place depuis trois ans au moins,
- autorise le Maire à signer la convention de chasse négociée de gré à gré avec M. Inglebert,
- rappelle que les frais de publication seront partagés par moitié entre la commune et le locataire comme indiqué dans le cahier des charges.

Le résultat de la mise en location soumis à l'approbation du conseil municipal, sera publié dans deux journaux d'annonces légales et affiché en mairie.



MATERIEL B & T.P. - INDUSTRIE

LOCATIONS ET REPARATIONS POUR ENTREPRISES ET PARTICULIERS



Tractopelle - Minipelle - Elévateur
Compactage - Compresseurs
Pelle avec brise-roche
Dumper auto-chargeur, déverseur
Groupes électrogènes, soudage
Bungalows, abris de chantier
Matériel électroportatif



Siège social : Z.A. - 57800 BETTING - Tél. : 03 87 81 56 82 - Fax : 03 87 81 43 27

Dépôt : 9, route d'Etzling - 57460 BEHREN LES FORBACH - Tél. : 03 87 81 31 85 - Fax : 03 87 84 54 77

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2014

► RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE – EXERCICE 2013

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Winborn a confié la gestion de son service d'eau potable à Véolia Eau par contrat d'affermage en date du 22 mai 2000 pour une durée de 20 ans.

Le service délégué concerne l'alimentation en eau potable des communes de Béning-lès-Saint-Avold, Betting, Carling, Cocheren, Freyming-Merlebach, L'Hôpital et Rosbruck.

Moyens

- 1 usine de production d'une capacité de 24 200 m³/jour, pour une production moyenne de 11 500 l/jour
- 11 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 19 895 m³
- 14 forages
- Longueur totale du réseau : 45,914 km d'adduction, 201,800 km de canalisation de distribution et 77,401 km de longueur de branchements en domaine public
- L'unité de branchement passe de 7 588 à 7 661
- La consommation moyenne par jour par habitant en 2013 est de 103 litres

Volumes produits, achetés et mis en distribution (m³)

	2009	2010	2011	2012	2013
Volume prélevé	4 487 072	4 524 961	5 119 548	5 787 102	5 693 193
Besoin de l'usine	326 597	344 858	362 543	445 983	435 556
Volume produit	4 160 475	4 180 103	4 757 005	5 341 119	5 257 637
Volume acheté	2 769	3 173	3 331	2 597	2 816
Volume vendu	2 141 624	2 049 906	2 601 864	3 204 502	3 210 135
Volume distribué	2 021 620	2 133 370	2 158 472	2 139 214	2 050 318

$$5\,693\,193 - 435\,556 = 5\,257\,637 \text{ m}^3$$

$$(5\,257\,637 + 2\,816) - 3\,210\,135 = 2\,050\,318 \text{ m}^3$$

(Volume acheté à la CAFPF et concerne le secteur Est Bois à Rosbruck)

Ventes (m³)

	2009	2010	2011	2012	2013
Vente à la CAFPF	1 669 805	1 640 208	2 215 727	2 815 518	2 750 364
Vente au SAFE	466 975	404 852	381 392	383 670	372 906
Vente à Hombourg-Haut	4 844	4 846	4 745	5 314	86 865
Vente aux abonnés	1 278 117	1 259 108	1 235 019	1 180 975	1 195 265
Vente totale	3 419 741	3 309 014	3 836 883	4 385 477	4 405 400

CAFPF : Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France

SAFE : Syndicat d'Assainissement et d'Adduction d'Eau Potable de Farébersviller et Environs

SIEW : Syndicat Intercommunal des Eaux du Winborn

Échos du Conseil Municipal

Volume consommé autorisé 365 jours (m³)

Le volume consommé autorisé 365 jours est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de facturation de l'exercice), du volume consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs...). Il est ramené à 365 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

Pour 2013 : $(1\ 195\ 265 \div 378) \times 365$ auquel il faut rajouter $60\ 000\ m^3 = 1\ 214\ 158\ m^3$

$$1\ 119\ 265 + 60\ 000 = 1\ 255\ 265\ m^3$$

$$(1\ 119\ 265 \div 378) \times 365 = 1\ 154\ 158\ m^3$$

$$1\ 154\ 158 + 60\ 000 = 1\ 214\ 158\ m^3$$

Ces résultats serviront au calcul :

- ▶ du rendement du réseau de distribution
- ▶ de l'indice linéaire des volumes non comptés
- ▶ de l'indice linéaire des pertes en réseau

	2009	2010	2011	2012	2013
Volume comptabilisé SIEW	1 278 117	1 259 108	1 235 019	1 180 975	1 195 265
Volume de service réseau	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Volume consommé autorisé	1 338 117	1 319 108	1 295 019	1 240 975	1 255 265
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	356	364	363	379	378
Volume comptabilisé sur 365 jours			1 140 467	1 154 158	
Volume consommé autorisé 365 jours	1 370 429	1 322 567	1 301 824	1 200 467	1 214 158

Performances du réseau

	2009	2010	2011	2012	2013
Rendement du réseau distribution (%)	84,40	80,60	82,00	82,50	84,1
Indice linéaire de perte (m³/jour/km)	8,84	11,01	11,63	12,67	11,35
L. de canalisation de distribution (ml)	201 713	201 780	201 778	201 834	201 800
Volume perdu (m³)	651 191	810 803	856 648	938 747	836 160

Rendement du réseau de distribution : $(1\ 214\ 158 + 3\ 210\ 135) \div (5\ 257\ 637 + 2\ 816) = 0,841$, soit 84,1%

La perte en réseau est de : $(2\ 050\ 318 - 1\ 214\ 158) \div (201\ 800 : 100) : 365 = 11,3520\ m^3/km/jour$

$11,3520\ m^3 \times 201,8\ km \times 365\ jours = 836\ 159,92\ m^3$

Activité clientèle

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre total d'abonnés	11 455	11 490	11 481	11 595	11 556
Nombre total d'habitants desservis	29 502	29 368	29 183	29 423	29 238

Données pour Betting

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'habitants	915	914	910	922	907
Nombre d'abonnés	399	403	394	399	393
Volume vendu (m³)	54 735	50 199	56 182	52 829	47 110 (-10,8 %)

Compteurs

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de compteurs	11 975	12 082	12 142	12 234	11 908
Nombre de compteurs remplacés	575	180	226	195	198

Bilan énergétique

	2009	2010	2011	2012	2013
Énergie relevée consommée (KWh)	4 688 144	4 474 749	5 091 566	6 146 112	6 045 536

Prix du service public de l'eau

Pour établir le prix du service, il est indispensable de prendre en compte toutes les étapes qui vont du prélèvement (forage) au produit fini (eau traitée). Toutes ces étapes, telles que l'énergie utilisée pour le pompage et la chaîne de traitement, l'entretien du matériel, le transport de l'eau et la distribution, les analyses, etc. ont un coût. L'ensemble de ces coûts détermine le prix du service.

Coût de l'eau hors assainissement

► Au 1^{er} janvier 2012 : 2,6102 € le m³

► Au 1^{er} janvier 2013 : 2,6249 € le m³

Plancher métallique ajouré
Marches d'escalier
Grilles de sécurité autoportantes

Matières :

- Acier brut, galvanisé ou peint
- Inox - Aluminium
- Polyester

C.S.E. - LICHTGITTER
CAILLEBOTIS

ZAC de Betting
57800 FREYMING MERLEBACH
Tél 03 87 81 42 51 - Fax 03 87 81 05 95

Échos du Conseil Municipal

Qualité de l'eau

L'eau distribuée en 2013 a été sur le plan bactériologique de bonne qualité, à l'exception d'une analyse non conforme sur 99 analyses. L'analyse de contrôle a été déclarée conforme. Elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaire sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées.

Principaux faits marquants de l'année

- Forte hausse des volumes vendus à la commune de Hombourg-Haut (86 865 m³).
- Réhabilitation du château d'eau.
- Qualité de l'eau : une non-conformité microbiologique a généré le déclenchement d'une crise dans le cadre du système qualité suite à un prélèvement bactériologique non conforme, impasse de la mairie à Cocheren en date du 19 août 2013 (prélèvement de contrôle conforme).
- 84,1% de rendement du réseau.
- Renouvellement des branchements rue Joffre à L'Hôpital.
- Renouvellement des branchements rue Foch à Freyming-Merlebach.
- Renouvellement de la conduite et des branchements rue du 5 Décembre à Freyming-Merlebach dans l'emprise du projet d'aménagement de la ville.
- Renouvellement de la conduite et des branchements rue de la Montagne à Cocheren.
- Extension du réseau de distribution impasse des Alouettes à Cocheren.
- Intégration des réseaux du lotissement rue du 19 mars 1962 à L'Hôpital.
- Intégration des réseaux du lotissement impasse de la Source à Betting.
- Installation d'une conduite de vidange au réservoir Barrois.

Travaux à prévoir

- Démolition de l'ancienne usine Carrière.
- Étude d'une filière pérenne pour le traitement des eaux de lavage des filtres de l'usine.
- Réaliser un programme de renouvellement de conduites et branchements.
- Dévoiement de la conduite DN 500 au niveau du poste de péage Sanef à Saint-Avold.

Insuffisance à améliorer

Installation de compteurs de sectorisation sur l'ensemble du réseau de distribution.

AUG *Distribution*

FOURNITURES BOULANGERIES & PÂTISSERIES

24, Rue de Metz

57800 BETTING

Tél : 03 87 04 78 15



Dettes du syndicat

► Au 1^{er} janvier 2012 : 1 709 651, 00 €

► Au 1^{er} janvier 2013 : 1 665 000, 00 €

► RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS ET GARAGE COMMUNAUX

Le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les loyers à compter du 1^{er} janvier 2015, des 2 logements et du garage situés 50, rue Principale.

Compte tenu de la variation de l'indice de référence des loyers, les loyers mensuels sont fixés comme suit :

► 290,42 € par mois pour un logement ► 19,25 € par mois pour le garage.

Le Maire propose également, de renouveler le contrat d'entretien des 2 chaudières installées dans ces logements avec la société SYNERGIE de Saint-Avold. Le coût annuel est de 96,65 € TTC par chaudière. Cette somme sera réglée par la commune à la société SYNERGIE et ajoutée au montant des loyers. Le loyer mensuel d'un logement est donc de $290,42 + 8,06 = 298,48$ €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve les nouveaux loyers appliqués à compter du 1^{er} janvier 2015.

► CONVENTION DE MISE EN FOURRIÈRE DES VÉHICULES

Par délibération du 14 juin 2013, une convention de mise en fourrière des véhicules a été signée, avec le Garage Spannagel de Freyming-Merlebach. Suite à une modification des tarifs, le Garage Spannagel nous propose de signer une nouvelle convention. Le coût d'un enlèvement de véhicule est fixé à 116, 56 € TTC et de l'expertise à 61, 00 € TTC. La mise en fourrière concerne les véhicules se trouvant sur une voie, publique ou privée, ouverte à la circulation publique où le Code de la Route s'applique. Elle peut être prescrite, entre autres, dans les cas suivants :

- le stationnement en un même point de la voie publique pendant plus de 7 jours consécutifs ;
- les véhicules constituant une entrave à la circulation ;
- les véhicules qui compromettent la sécurité des usagers de la route, la tranquillité ou l'hygiène publique... et la conservation ou l'utilisation normale des voies ;
- le véhicule réduit à l'état d'épave ou en voie de le devenir.

Les frais d'enlèvement, de garde en fourrière, d'expertise et de vente ou de destruction du véhicule sont à la charge du propriétaire du véhicule. Par contre, si le propriétaire est insolvable, décédé ou disparu, les frais sont pris en charge par la commune. Le conseil municipal à l'unanimité, approuve la signature de cette convention.

► REVERSEMENT DU PRODUIT DE LA LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

Le produit de la location de la chasse communale peut être reversé en totalité ou en partie à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles de l'Alsace-Moselle. Ce versement permet de faire une économie substantielle, d'une part des frais d'assiette, de recouvrement et de non-valeur (8 %) prélevés par les services fiscaux et d'autre part des frais de répartition (6 à 8 %).

Le montant annuel de la location est de 3 500 € pour la durée du bail du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de reverser 30 % du produit de la location de la chasse à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles de l'Alsace-Moselle, soit un montant annuel de 1 050 €.

► NOMINATION D'UN ESTIMATEUR POUR LA DURÉE DU BAIL DE CHASSE

Les dégâts occasionnés aux cultures par les gibiers, notamment les cerfs, daims, chevreuils, faisans, lièvres ou lapins, ouvrent droit à un dédommagement de la part du locataire de la chasse et font l'objet d'une évaluation dans les conditions prévues par le Code de l'Environnement (à l'exception des dégâts des sangliers qui sont pris en charge par le Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers). À cette fin, un estimateur est désigné dans chaque commune au début du bail, et pour toute sa durée. Il est choisi parmi les habitants d'une commune voisine, nommé par le Maire après accord du conseil municipal et du locataire de la chasse communale. Sa nomination est soumise à l'approbation révocable du Préfet.

Le conseil municipal à l'unanimité, désigne M. Trunkwald Raymond de Guenviller comme estimateur de la commune pour la durée du bail du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024.

Échos du Conseil Municipal

► SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

Au 15 avril 2014

- Le nombre de demandeurs d'emploi est de 49 dont 26 hommes et 23 femmes.
- Le nombre de personnes indemnisables est de 40 (≈ 82 %).

Au 15 mai 2014

- Le nombre de demandeurs d'emploi est de 48 dont 27 hommes et 21 femmes.
- Le nombre de personnes indemnisables est de 38 (≈ 79 %).

Au 15 juillet 2014

- Le nombre de demandeurs d'emploi est de 51 dont 20 hommes et 31 femmes.
- Le nombre de personnes indemnisables est de 42 (≈ 82 %).

Au 15 août 2014

- Le nombre de demandeurs d'emploi est de 56 dont 32 hommes et 24 femmes.
- Le nombre de personnes indemnisables est de 39 (≈ 70 %).

Au 15 septembre 2014

- Le nombre de demandeurs d'emploi est de 58 dont 32 hommes et 26 femmes.
- Le nombre de personnes indemnisables est de 40 (≈ 69 %).

Au 15 octobre 2014

- Le nombre de demandeurs d'emploi est de 57 dont 31 hommes et 26 femmes.
- Le nombre de personnes indemnisables est de 41 (≈ 72 %).

Au 15 novembre 2014

- Le nombre de demandeurs d'emploi est de 55 dont 33 hommes et 22 femmes.
- Le nombre de personnes indemnisables est de 39 (≈ 71 %).

► SITUATION DE LA TRÉSORERIE

La situation de la trésorerie se présentait ainsi :

- Au 1^{er} mai 2014
► Solde créditeur de 1 477 264,03 €
- Au 1^{er} juin 2014
► Solde créditeur de 1 478 175,14 €
- Au 1^{er} juillet 2014
► Solde créditeur de 1 505 057,45 €

- Au 1^{er} août 2014
► Solde créditeur de 1 461 071,53 €
- Au 1^{er} septembre 2014
► Solde créditeur de 1 570 395,96 €
- Au 1^{er} octobre 2014
► Solde créditeur de 1 603 626,50 €
- Au 1^{er} novembre 2014
► Solde créditeur de 1 633 904,91 €

► TRAVAUX COMMUNAUX

Grille

Fourniture et pose d'une grille d'une hauteur d'1,20 m sur une longueur de 32 m, installée le long du chemin d'accès situé entre le centre socioculturel et l'habitation au n°2 rue de la Libération, par l'entreprise "Jean Bonhomme" de Parroy pour un coût de 4 440, 00 € TTC.

Lampadaires

Fourniture, pose et raccordement de 14 nouveaux lampadaires, impasse des Saules, par la société "SAG Vigilec" de Cocheren pour un montant de 19 908, 00 € TTC.



Matériel divers

- Acquisition d'une cuisinière électrique (299,00 € TTC), d'une machine à laver (219,00 €) et d'un réfrigérateur (199,00 € TTC), pour un montant total de 717,00 € TTC.
- Acquisition d'une débroussailleuse thermique (839,00 € TTC) et d'une perceuse-visseuse (190,80 € TTC).
- Acquisition de barrières et de poteaux pour un coût de 987,31 € TTC.

Bungalows de l'école

Location de deux bungalows installés à côté de l'école, dans lesquels se dérouleront les activités périscolaires, auprès de la société "Loxam" pour un coût d'installation de 1 645,12 € TTC et coût mensuel pour la location de 365,57 € TTC.

Alimentation électrique de ces deux bungalows par l'entreprise "MBS" de Béning-lès-Saint-Avold pour un montant de 3 740 € TTC et mise en place d'un branchement électrique par ERDF pour un coût de 491,78 € TTC.

Croix métallique ►

Travaux de sablage et mise en peinture de la croix métallique située à la sortie du village, direction Guenviller/Seingbouse, par la société "Gunay" de Forbach pour un montant de 1 272,00 € TTC.

Tracteur

Fourniture d'une soupape pour le tracteur par la société "Fabert" de Sarreguemines d'un montant de 2 440,48 € TTC.

Aménagements

Aménagement du calvaire situé à la sortie du village, direction Guenviller/Seingbouse, avec pose de bordures et de plantations et d'un espace situé entre la rue Principale et le parking de la petite salle du centre socioculturel, par la société "Jardins de l'Est" pour respectivement 3 182,40 € TTC et 1 672,80 € TTC.

Voirie

Réfection de trottoirs à divers endroits par la société "Stagno" de Seingbouse pour un coût de 3 775,50 € TTC.

Terrain de sport

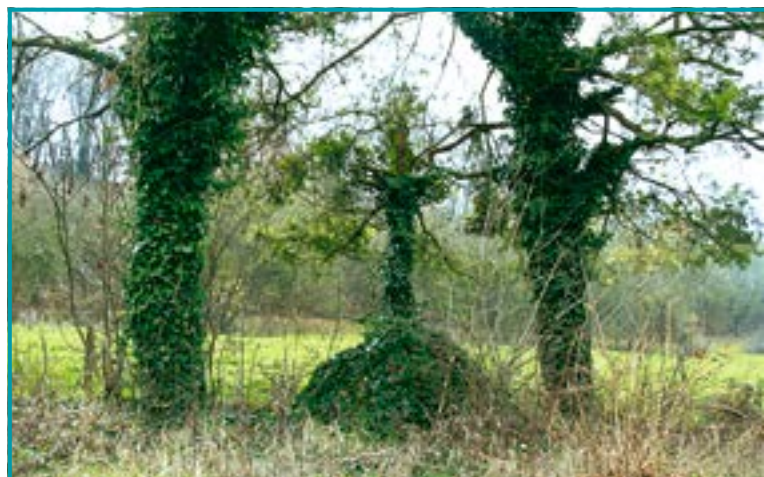
Acquisition d'un abri pour le terrain de sport, de la société "JPP" d'un montant de 2 478,72 € TTC.

Lotissement du Stockgarten ►

Tous les lots ont été vendus à ce jour et sept propriétaires sur neuf ont débuté leurs travaux. Pour certaines constructions, l'avancement est très visible. Les travaux d'aménagements paysagers ont été réalisés dernièrement. Pas encore très perceptible aujourd'hui, il faudra attendre le printemps pour que Dame Nature donne à cet agencement le volume et l'éclat attendu.

Bungalows de l'école

Acquisition de tables, de chaises et d'un vestiaire auprès de la société "Manutan Collectivités" pour 1 482,00 € TTC. Installation d'un extincteur par "Chronofeu" d'un montant de 79,98 € TTC.



Échos du Conseil Municipal

Salle de sport

Acquisition de jeux enfants auprès de la société "Casal Sport" pour un montant de 1 071,00 € TTC.

Matériel informatique

Acquisition d'un ordinateur pour un coût de 641,96 € TTC pour les adjoints.

Mairie

Réalisation de travaux contre l'humidité par la société "Enno Tec" de Sarrebruck pour un montant de 8 436,91 € TTC.

Mise en place d'un coffret de redistribution du réseau FTTH - très haut débit en fibre optique, à l'entrée gauche du parking de la mairie, par la société "Stagno" de Seingbouse d'un montant de 4 415,76 € TTC.

► DEMANDES DE SUBVENTION DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2014

- Syndicat Arboricole et Horticole : 300 €
- Comité de Moselle de la Ligue contre le Cancer 50 €
- Secours Populaire Français : 50 €

► DIVERS

Remerciements

- Le Comité Catholique contre la Faim remercie la municipalité, pour la mise à disposition gratuite du centre socioculturel le 18 avril dernier à l'occasion du "Bol de riz".
- La Croix Rouge remercie le conseil municipal pour le versement d'une aide de 50 €.

- La Chorale Paroissiale remercie le conseil municipal pour la subvention de 200 €.

Opération "Brioche de l'Amitié"

L'opération "Brioche de l'Amitié" qui s'est déroulée les 10 et 11 octobre 2014, a permis de récolter la somme de 1 258 € qui a été reversée à l'Association Familiale d'Aide aux Personnes ayant un Handicap Mental des Régions de la Rosselle et de la Nied.

► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE, LE 15 MAI 2014

Rappel des objectifs 2013

- Nouveaux locaux, l'un des principaux objectifs de 2013, est reporté à 2014/2015 : le déménagement et la mise aux normes pour être en phase avec les nouvelles normes de classement des offices de tourisme. Ceci implique la réalisation d'un manuel qualité.
- Classement selon nouvelles normes, manuel qualité.
- Conforter la collaboration avec la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach (CCFM) pour poursuivre une démarche de promotion et de lisibilité du territoire (signalétique routière, évènementiel).

Bilan

On observe une augmentation de 16, 27 % du chiffre d'affaires, du fait de l'accroissement de la vente de billetterie (piscine aquaglis : 3 700 billets + 232 % et cinéma mégakiné : 217 + 14 %). C'est l'occasion pour les usagers de découvrir l'ensemble des services proposés par leur office de tourisme.

EURODIMAT

Sàrl

STE EUROPEENNE DE DIFFUSION DE
MATÉRIEL ET OUTILLAGE POUR LE BATIMENT,
TRAVAUX PUBLICS, L'INDUSTRIE,
POUR PROFESSIONNELS, COLLECTIVITES ET PARTICULIERS

Service Après Vente assuré dans nos ateliers

Ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h
Accès direct par autoroute

Zone Artisanale - 57800 BETTING
Tél. : 03 87 81 28 27 - Fax : 03 87 81 43 27

Fonctionnement

Quatre salariées travaillent au sein de l'Office de Tourisme : M^{me} Aceto Marjorie, M^{me} Becker Véronique (responsable de structure), M^{me} Henry Ophélie et M^{me} Hild Gwendoline (agent de promotion touristique).

Le conseil d'administration est composé de 11 administrateurs nommés par les communes membres de la CCFM et de 11 administrateurs représentant les opérateurs touristiques, les socio-professionnels, les associations ou des individuels intéressés par le tourisme.

La structure bénéficie d'une subvention de la CCFM et d'aides pour des actions ponctuelles de partenaires institutionnels comme le Conseil Régional, le Conseil Général et le Crédit Mutuel et compte sur le soutien de ses membres qui en 2013 étaient au nombre de 95 répartis comme suit : 39 associations, 34 particuliers et 22 cafetiers, hôteliers et restaurateurs.

Orientations et objectifs 2014

- Visibilité et appropriation du territoire (concours des maisons fleuries, carte touristique et promotion des actions et événements, évolution du site internet, personnalisation enjoy).
- Déménagement dans les nouveaux locaux, classement des offices de tourisme selon de nouvelles normes, réalisation d'un manuel qualité.

► **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE, LE 3 JUIN 2014**

Élection des membres du bureau

- Président : M. René Blaise ► Vice-présidents : M. Salvatore ANELLO et M. Gérard WACK
- Secrétaire : M. Bernard DUCLOS ► Secrétaire adjointe : M^{me} Bettina BROC
- Trésorière : M^{me} Clarisse BADO ► Trésorier adjoint : M. François Kleinhentz
- Assesseurs : M. Sylvain Teutsch et M. Sylvain Starck

Situation financière

- Compte courant : 2 017, 59 € ► Livret : 69 000, 00 €
- Parts B : 53 306, 00 €

Projets 2014

- Maisons fleuries : Les remises de prix resteront dans les diverses communes.
Création d'une catégorie supplémentaire destinée aux commerçants, restaurateurs et hébergeurs.
Inscription de 6 écoles : Farébersviller, Guenviller, Hoste, Seingbouse et 2 de Freyming-Merlebach.
- Visites guidées : plusieurs dates sont disponibles en été, le 27 juillet et les 17, 24 et 31 août.
- Lueurs et senteurs d'Avent, le 7 décembre 2014.

Entreprise générale d'électricité Mécanique - Bâtiment - Transport

Sté

GHIA

Réalisation de toutes installations
de courants forts et courants faibles
Implantation de liaisons informatiques

Z.A. BETTING
57800 FREYMING MERLEBACH
Tél : 03 87 29 71 20
Fax : 03 87 29 71 29

Betting au jour le jour

PÉRISCOLAIRE

La cantine demandée à cors et à cris l'an passé connaît une certaine défaillance cette année, passant d'une moyenne de 12-14 à 5 enfants. Notre prestataire se refusant de livrer ce petit nombre, il a fallu trouver une solution de substitution. C'est à la cantine de Béning-lès-Saint-Avoid finalement que nous emmenons déjeuner les enfants qui partagent cet instant avec leurs camarades Beningeois.

Le périscolaire, quant à lui, fonctionne relativement bien avec une moyenne de 6 enfants le matin et 3 enfants après 16h. De 15h15 à 16h, ce sont régulièrement 16 enfants qui se rassemblent autour d'Adrienne et d'Annette pour des activités ludiques de tous genres. Mesdames Betty Kieffer et Martine Luczak animent depuis le 18 novembre, un atelier couture tous les mardis. Depuis le 20 novembre tous les jeudis, les activités du périscolaire se déplacent au gymnase où, sous la maîtrise d'Adrien, des animations plus sportives prennent le relais. Dès le mois de janvier, d'autres bénévoles se joindront à cette équipe et d'autres activités seront alors proposées.





MAISONS FLEURIES

Cette cinquième édition a rassemblé, ce 24 octobre au centre socio-culturel, ces Bettingeois qui cultivent une même passion pour les fleurs. Bien-sûr il y avait les habitués, certains nouveaux mais aussi les lauréats du tout nouveau prix d'encouragement qui a été mis en place cette année. Le très attendu diaporama de Monsieur Claude Bohler a permis d'apprécier les réalisations florales des uns et des autres.

Pour terminer, c'est autour d'un petit verre que les échanges des pratiques des pousses, des coupes, des vivaces ou annuelles ont fleuri.

Merci au jury de Seingbouse.



Betting au jour le jour



14 JUILLET

Retour ce matin en 1789. La prise de la Bastille symbolise au mieux l'élan des dix années qui furent considérées comme la période de la Révolution Française. Une période où l'on pouvait facilement perdre la tête au sens propre du mot. L'histoire retiendra la portée universelle, l'élan de réformes qui allaient en découler, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la naissance de la 1^{re} République.

En 1789, le docteur Joseph Guillotin, en collaboration avec le chirurgien Antoine Louis, présenta sa machine à décapiter à l'Assemblée Constituante. En 1791, un décret fixa que tout condamné à mort aura la tête tranchée. Pendant la terreur, près de 50 guillotines seront installées en France et quelques 20 000 personnes seront exécutées. La Veuve, ainsi couramment appelée, fonctionnera pour la dernière fois en 1977 et la peine de mort sera abolie en 1981.



11 NOVEMBRE

Cette année est celle de la commémoration de la Grande Guerre. Nous faut-il pour autant célébrer l'étincelle qui a ruiné notre vieux continent. Les hommes au combat, le Président du Conseil lance un appel aux femmes pour soutenir le pays. La puissance de ce conflit déjoue toutes les prévisions d'un état-major emporté, dépassé par la créativité destructrice des industriels qui rendent ce conflit particulièrement violent. La fleur du fusil se retrouve vite au fond d'un portefeuille, à côté d'une photo. Ce reliquaire reste le dernier attachement à la vie, l'espoir de rentrer chez soi, l'espoir de la fin de toute cette souffrance...

S'il faut retourner au combat aujourd'hui, celui de l'emploi, allons-y tous ensemble. Ceux qui nous dictent le chemin, qu'ils montrent l'exemple. S'ils trichent, l'inéligibilité de leurs mandats est de loin un cadeau par rapport à ce que l'on a infligé alors à certains de nos soldats fusillés pour l'exemple. Aujourd'hui, il nous faut commémorer le sacrifice des soldats et des civils sans pour autant glorifier la guerre. Vive la République !



État Civil

► Ils sont nés

Bilal, fils de Reyhan SIMSEK et de Kerem GÜLEC
domiciliés 17, route Nationale, est né le 6 juillet 2014.

Sasha, fille de Natacha LORSUNG et de Stéphane ROESENER
domiciliés 42, rue Principale, est née le 18 juillet 2014.

Léna, fille d'Audrey BOR et de Pierre NIEDERLÄNDER
domiciliée 8b, rue de l'Église, est née le 11 août 2014.

Adam, fils de Magali FRANÇOIS et d'Alain METZINGER
domiciliés 60, rue Principale, est né le 13 octobre 2014.

Sinem, fille de Nuran TUZUN et de Sevket YÜKSEL
domiciliés 83, rue Principale, est née le 6 novembre 2014.



► Ils se sont mariés

Laura SCHERER et Jérémy MULLER,
domiciliés 5, rue de la Libération,
se sont mariés le 23 août 2014.

► Ils nous ont quittés

M. Roger MULLER, domicilié 32, rue de l'Église,
est décédé le 6 juillet 2014, à l'âge de 74 ans.

M^{me} Marie-Denise OCCHIAZZO, née VALDING, domiciliée 9, route Nationale,
est décédée le 3 août 2014, à l'âge de 80 ans.

M^{me} Irène BOOS, née PFLUMIO, domiciliée à Freyming-Merlebach,
est décédée le 8 août 2014, à l'âge de 89 ans.

M^{me} Sonja GILLENBERG, née MANG, domiciliée 62, rue Principale,
est décédée le 17 août 2014, à l'âge de 63 ans.

M^{me} Sonja MATHIEU, domiciliée 26, rue Principale,
est décédée le 6 septembre 2014, à l'âge de 57 ans.

M. Jean-Paul HALADYN, domicilié à Strasbourg,
est décédé le 27 septembre 2014, à l'âge de 56 ans.

M. Pierre CHAMPLON, domicilié 18, rue Principale,
est décédé le 21 novembre 2014, à l'âge de 85 ans.

Madame Liliane HECTOR, née SCHOESER, domiciliée 100, rue
Principale, est décédée le 26 novembre 2014, à l'âge de 82 ans.



Les associations

LE GROUPE VOCAL

► JUIN 2014

Fidèles à la tradition, nombreux ont été les convives ayant participé au repas italien organisé le 30 juin. Cette année encore tous se sont régalés avec les capelletti confectionnés par nos choristes. D'humeur chantante et dansante, tout le monde a passé une excellente après-midi se terminant en début de soirée par le tirage au sort de la tombola. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition du repas italien du Groupe Vocal de Betting.

► JUILLET 2014

Depuis plus de 20 ans, nous répondons présent pour la participation aux animations estivales.

Le 22 juillet, une sortie au Mini Model Club de Béning a été organisée pour le plus grand bonheur de nos chers petits et des plus grands aussi ²

► AOÛT 2014

Une vingtaine de jeunes ont pu se défier en montrant leur dextérité à l'occasion du concours de fléchettes organisé le 12 août à côté du gymnase ³.

Le 24 août, l'ensemble des choristes se sont retrouvés, pour une journée pique-nique à l'étang de Leyviller dans la joie et la bonne humeur, autour d'un jambon à la broche. Le temps clément a contribué à la réussite de cette agréable journée où les jeux de plein air et les promenades étaient de rigueur ⁴.



Les associations

► DÉCEMBRE 2014

Le Groupe Vocal de Betting participera, le 14 décembre après-midi, à une veillée de Noël, en l'église de Folkling organisée par le Fifty-One Club de Stiring-Brême d'Or, où seront interprétés plusieurs chants tirés de notre répertoire de Noël. Venez nombreux...

Durant ce mois de décembre, le Groupe Vocal de Betting sera en représentation dans plusieurs maisons de retraite de la région pour des mini-concerts sur le thème de Noël.

► PROCHAINEMENT

- Le 26 janvier 2015 aura lieu notre Assemblée Générale.
- Le 15 février 2015, nous serons heureux de vous accueillir pour notre Carnaval.

Nous vous rappelons que nous répétons tous les mercredis de 20h à 22h n'hésitez pas à venir nous rejoindre si vous voulez pousser la chansonnette...

*Joyeuses fêtes de fin d'année
Le président : Jean Fred Schuttak*

LES GYMNASTES

L'association des Gymnastes de Betting poursuit, l'année prochaine, son petit bonhomme de chemin long de 30 ans et toujours aussi dynamique.

L'assemblée générale du 30 juin 2014 a débuté par le mot de la présidente Éliane Kratz : félicitations et remerciements à tous les membres présents qui étaient fort nombreux cette année, 24 exactement. S'en suivirent le rapport moral et quelques précisions sur le taux de participation aux diverses activités proposées : gym douce, gym tonique, yoga et gym rythmée. Chaque atelier compte en moyenne une dizaine de personnes.

Notre trésorière, Sabine Broquard, a présenté le bilan financier légèrement déficitaire cette année. La commune nous a versé une subvention de 200 €. Les comptes ont été vérifiés et approuvés par notre commissaire aux comptes, Carole Coletti. Quitus lui fut donné par l'ensemble de l'assemblée.

Tous les membres du comité ont démissionné et un nouveau comité a été élu. Il se compose comme suit :

- **Présidente** : Éliane Kratz
- **Trésorière** : Valérie Mergen
- **Secrétaire** : Josette Bordonné
- **Assesseurs** : Fabienne Chorvali, Solange Himbert, Muriel Jegentowicz, Fabienne Linet
- **Commissaire aux comptes** : Carole Coletti

En dehors de la gym, notre association a organisé deux sorties aux thermes d'Amnéville, une sortie au marché de printemps à Colmar, un repas regroupant l'ancien et le nouveau comité, cinq réunions et les marches du lundi soir en juillet et août.

Quant aux animations estivales, la première proposait 2 heures de danse avec l'animatrice Krystel Wissen et la seconde une séance de cinéma. Elles regroupaient à chaque fois une bonne vingtaine d'enfants.



Nos activités gymniques ont repris le lundi 8 septembre dans la grande salle du CSC. Notre programme :

- **Lundi** : gym douce à 18h, gym tonique à 19h
- **Jedi** : gym rythmée à 19h, yoga à 20h

Il est encore temps de vous joindre à nous pour le deuxième trimestre. Les inscriptions se font sur place.

*Tout le comité des gymnastes vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année.*



Photo Bernard Le Lann

SOCIÉTÉ DES OUVRIERS ET MINEURS

► SORTIE ANNUELLE EN BUS DU SAMEDI 28 JUIN 2014

Cette année, la sortie était placée sous le thème "La Lorraine et sa gastronomie".

Le matin, nous étions attendus à Void-Vacon pour une visite guidée de l'usine de fabrication "Clair de Lorraine". Nous avons pu découvrir les différentes étapes de fabrication de ce vin pétillant à base de mirabelles, groseilles, framboises ou de miel ; 2 000 bouteilles pouvant sortir à chaque heure de fabrication. Une dégustation a eu lieu sur place, dans l'une des 15 boutiques "En passant par la Lorraine" qui, avec ses 600 spécialités, nous a rappelé toute la richesse de notre région Lorraine. Le déjeuner 100 % régional a été pris dans une cave voûtée à Bruley.

L'après-midi, nous avons rendez-vous à la chocolaterie Batt à Nancy existant depuis plus de 30 ans où un maître chocolatier nous fit découvrir ses fabrications de bergamotes, macarons, chocolats fins et diverses confiseries comme de belles parts de nougats, etc.

Après avoir pris le dîner près du Musée Lorrain et avant le spectacle "sons et lumières" d'une durée de 25 mn projeté sur les façades des bâtiments de la place Sta-

nilas, nous avons pu en toute tranquillité flâner sur celle-ci, considérée comme la plus belle place royale d'Europe. Joyau conçu par Emmanuel Héré, cet ensemble architectural du 18^{ème} siècle a permis à Nancy de rayonner dans le monde entier. Elle est entourée de grilles finement ouvragées et rehaussées d'or réalisées par le ferronnier Lean Lamour et de fontaines majestueusement dessinées par Barthélemy Guibal. Cette place entièrement rénovée, est maintenant une zone piétonne.

Ce fut une superbe journée pleine de découvertes qui rappelle que notre belle région Lorraine mérite d'être plus connue et appréciée.



Les associations

► ANIMATIONS ESTIVALES

Jeudi 28 août, visite des serres Caspar à Morsbach. Peu d'enfants intéressés pour cette animation proposée pour les enfants de 7 à 12 ans, néanmoins, cette visite a eu lieu, très instructive avec toutes ces plantes déjà en préparation pour l'automne avec en particulier ; les chrysanthèmes et les pensées.

► FÊTE DE LA BIÈRE ET DE LA SAUCISSE

C'est le dimanche 28 septembre que cette fête a été reconduite pour la 7^{ème} fois : une très belle réussite ! Nombreux furent les participants venus de près ou de loin. L'animation musicale a été assurée par le duo "Jacky Tyrol" qui a su créer, comme par le passé, une bonne ambiance de fête.

► DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2015

- **Lundi 30 mars** : assemblée générale annuelle de la Société
- **Dimanche 12 avril** : repas lorrain (pot-au-feu)
- **Dimanche 29 juin** : sortie annuelle en bus à Rodemack
- **Dimanche 20 septembre** : fête de la bière et de la saucisse
- **Dimanche 6 décembre** : banquet de la Sainte-Barbe
- **Samedi 12 décembre** : sortie en bus à un marché de Noël

Le Président remercie toutes les personnes du village et des environs pour leur fidèle participation aux manifestations organisées par la Société des Mineurs.

*Bonne et heureuse année 2015 / Glück Auf
Le Président : Gaston Schneider*



LE RAQUETTE CLUB

L'assemblée générale du RCB a eu lieu le 19 septembre 2014. La composition du nouveau comité est la suivante :

- Président : Dominique COLETTI
- Vice président : Marie CHAMPLON
- Secrétaire : Stéphane BALLE
- Secrétaire adjoint : Thomas WILLMES
- Trésorier : Marc HENRICH
- Trésorier adjoint : Thierry MAYER
- Assesseurs : Jean-Michel MAYER, Patrick BILLON, Fabrice SUPEC, Laurent RICHARD
- Membre d'honneur : Raymund SCHWAGER

Le nombre de membres est en constante augmentation depuis plusieurs années. La saison 2013-2014 a réuni 27 membres. Nous espérons maintenir ce nombre pour cette nouvelle saison.

Comme promis, la sortie vélo proposée dans le cadre des animations estivales de Betting a été reconduite le 11 juillet 2014. Cette activité sportive a de nouveau ravi la dizaine de participants. ▼





La sixième édition de la Choucroute Alsacienne n'a pas dérogé à la règle. Une centaine de personnes amatrices de cette spécialité culinaire s'est retrouvée au centre socio-culturel pour partager souvent plus qu'un repas. ▲

La sortie dans le Warndt qui s'est déroulée le 11 août 2014 sous une météo maussade a néanmoins réjoui tous les participants. ▼

Les prochaines manifestations organisées par le RCB, à savoir le couscous berbère et la choucroute alsacienne, auront lieu respectivement en mars et octobre 2015. Les dates exactes restant encore à définir.

Quel que soit le niveau, les personnes intéressées par le tennis de table loisir peuvent se présenter aux entraînements qui ont lieu tous les vendredis à partir de 19h. Un accueil chaleureux leur sera réservé !

*Le comité vous souhaite à toutes et à tous
de bonnes fêtes de fin d'année.*

*Pongistement vôtre.
Le président : Dominique Coletti*



A.S.B. : **ENTRE AMBITION ET HUMILITÉ**

Noël et les fêtes de fin d'année, voilà un temps propice à l'introspection, un moment de détente où l'on prend soin de faire le bilan de l'année écoulée. Pour peu qu'elle n'ait pas été subjectivement moyenne mais objectivement calamiteuse, cette période permet de poser un regard plein de quiétude sur le passé et l'avenir.

À ce petit exercice de sagesse pour les nuls, l'A.S.B. a également fait ses comptes. Si ses deux équipes seniors sont restées à quai à la fin de la saison précédente, A comme B sont reparties, respectivement en 3^{ème} division et 4^{ème} division de District, avec une hotte de bonnes résolutions. Les ambitions restent inchangées : gravir les échelons, glaner assez de points pour que les montées précédemment ratées soient remises au placard des illusions gâchées. Pour passer de la théorie à la pratique et mener à bien ses batailles, l'A.S.B. a fait les comptes : 38 joueurs sont venus gonfler les rangs de ses troupes, auxquels s'ajoutent 10 jeunes. Parlons des jeunes justement : malheureusement, l'A.S.B. n'a pas pu mettre en place une équipe de U7 en raison d'un effectif bien trop limité. En outre, il n'a eu d'autre alternative que de se jumeler avec le club de Macheren pour lui permettre de constituer une formation de U11 (un message aux parents s'est glissé dans les deux dernières phrases). Du côté des éducateurs jeunes, l'entraîneur René Beck peut désormais compter sur un appui - qui lui faisait jusqu'à présent défaut -, et ce par l'aide précieuse apportée par Michael Magnani.

Quant aux arbitres, Quentin Contrino est venu prêter main forte à Christopher Flauder. Qu'il soit le bienvenu au sein de la grande famille de l'A.S.B. et qu'il sache que, revêtant cet habit qui, du fait de la bêtise humaine, lui en fera voir des vertes et des pas mûres quand son impartial coup de sifflet n'ira pas dans le sens voulu, il saura trouver, dans ce long apprentissage que connaît celui sans qui aucune rencontre de football n'aurait lieu, des grands frères comme autant de soutiens sans faille.

À part ça, eux, c'est vraiment une équipe de coupe ! Avouez, pour celles et ceux qui ont un petit ballon non loin du cœur, que cette expression, vous l'avez déjà entendue, et plus d'une fois. Du côté de Betting, il n'est pas certain qu'elle colle le mieux au club dans sa version 2014/2015.

Les associations

Jugez-en :

- Coupe de Moselle : élimination au 1^{er} tour
- Coupe de Lorraine : élimination au 1^{er} tour
- Coupe des équipes réserves : élimination au 1^{er} tour.

Bon, c'est certain, vu comme ça, ça n'a pas l'air très glorieux, mais...

Parce qu'il y a un "mais". En championnat, les deux formations seniors occupent chacune une très honorable et prometteuse 3^{ème} place au moment où ces quelques lignes sont écrites. A comme B savent ce qu'ils leur reste à faire pour atteindre la première marche du podium. Dans ce tour d'horizon du côté de l'A.S.B., n'oublions pas d'évoquer nos sponsors sans qui l'aventure serait réduite à peau de chagrin, ainsi que la mairie au travers de son appui tant financier (subvention allouée) qu'en matière de travaux entrepris (éclairage du terrain en schiste). Par ailleurs, n'omettons pas d'évoquer la traditionnelle fête du Beaujolais nouveau qui, organisée le vendredi 21 no-

vembre dernier, a drainé nombre de participants qui, nous l'espérons, sont repartis de la salle polyvalente plein d'allégresse, et pas seulement en raison du taux d'alcool dans le sang. A quelques jours de la venue du Père Noël et des bonnes intentions qu'on lâche autour d'un repas bien arrosé (et dont 80% passent à las au bout d'une semaine), nous manquerions à notre bonne éducation si nous ne vous souhaitions pas, à vous, amis lecteurs, à vous, chères et estimables lectrices, la meilleure des années 2015 qui soit possible d'escompter. Dans cette nouvelle année qui nous tend les bras, l'A.S.B. aura besoin de vous : pour participer à ses manifestations, pour lui témoigner de votre soutien par tout moyen à votre convenance, ou simplement en venant les encourager durant les rencontres.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Président Jean Thebault au 06 25 34 63 68 ou par mél : correspondant-club@asbetting.fr





LE SYNDICAT ARBORICOLE ET HORTICOLE

Le Syndicat Arboricole et Horticole de BETTING a fêté ses trente années d'existence et la réinauguration du local de distillation en présence des entreprises ayant œuvré pour la réhabilitation du chalet et les membres du conseil municipal, sans oublier le Président de l'Union Départementale qui nous a fait l'honneur de sa participation. Un honneur tout particulier a été rendu à Michel KUPPER membre fondateur du Syndicat ainsi qu'à Yves CAPPELLI pour son dévouement sans faille. Un vin d'honneur a été offert pour clore cette inauguration.

Le 18 mai a eu lieu notre traditionnelle brocante. Plus de cent exposants ont eu la chance d'avoir une place et malheureusement nous avons été obligés de refuser plus de cent chalandes par manque de place. Malgré différentes possibilités testées lors des années précédentes, aucune n'a donné satisfaction. Gageons qu'en 2015 une solution sera trouvée... (Le syndicat souhaiterait l'interdiction de traverser la commune le jour de la Brocante, mais...) Tous les participants ont été plus que satisfaits, le temps étant de la partie, et rendez-vous leur est donné pour 2015.

Le 27 juillet, notre fête champêtre a connu un succès sans précédent : le soleil nous a fait l'honneur d'être des nôtres et notre rôti habituel, Stanko Kozole s'est une fois de plus surpassé.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 4 octobre en présence de 148 membres. Le repas qui a suivi a été concocté par Joseph Tanzer du Soc d'Or et les convives ont été plus que satisfaits, d'autant plus que 15 personnes sont parties les bras chargés par les lots exceptionnels de la tombola réalisée grâce à nos sponsors : Derbal-Haser-Stagno. Un grand merci à eux.

Le 23 novembre une sortie "cochonnaillies" nous a emmenés au restaurant Schreiber à Haselbourg où après la visite d'une cristallerie, un repas pantagruélique nous a été servi. Il va s'en dire que l'ambiance et le temps étaient au beau fixe. Rendez-vous a été pris avec ce restaurateur pour une journée "asperges", la date restant à définir.

Le comité du Syndicat vous présente ses meilleurs vœux et une bonne et heureuse année 2015.



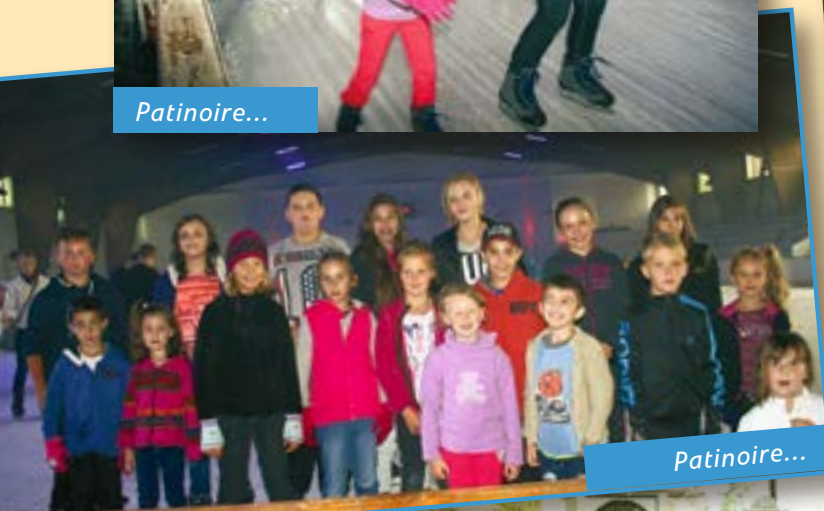
Animations estivales

Cette édition à montré la limite de cette organisation et a connu un relâchement des effectifs pour certaines activités. Si les sorties patinoire, Tépacap, Europa Park et Kinderwelt pour les plus petits ont fait le plein, la piscine, malgré le beau temps, n'a pas attiré beaucoup de jeunes...

Le concept est à revoir pour l'année prochaine afin de redonner un nouveau souffle à ces animations tout de même attendues et ancrées dans le paysage des grandes vacances scolaires.



Patinoire...



Patinoire...

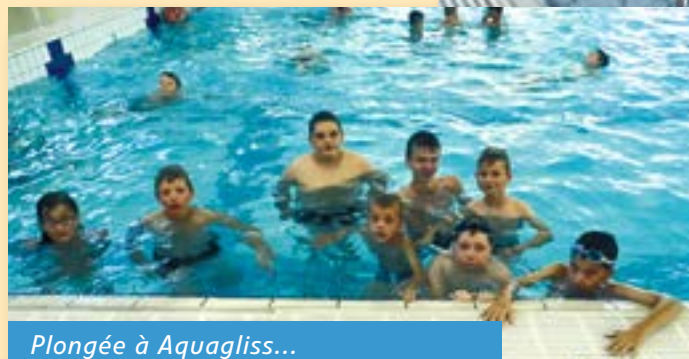


Tépacap à Bitche...



Tépacap à Bitche...





Plongée à Aquagloss...



Plongée à Aquagloss...



Mini model Club à Betting...



Mini model Club à Betting...



Kinderwelt...

L'école

ÉCOLE MATERNELLE

► VISITE DU CHÂTEAU DE SAINT-SIXTE À FREISTROFF

Pour clôturer notre projet pédagogique sur les rois et les reines, une visite dans un véritable château s'imposait. C'est à Freistroff, que nos valeureux chevaliers ont déposé leurs paquetages le temps d'une journée !

Au programme de cette journée : visite du château, atelier contes et légendes, promenade autour du château et observation de la nature.



Jeux médiévaux (jeu d'adresse avec une quintaine).



Atelier poterie (confection d'un objet en terre).



En plein dans le mille ! Robin des bois en herbe.





► FÊTE DE FIN D'ANNÉE DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR

Déjà la fin de l'année scolaire, petits (et grands !) attendent les vacances avec impatience. Pour célébrer l'achèvement d'une année de dur labeur (pour certains !), rien de tel que notre incontournable fête de
◀ fin d'année.

Chants et danses ont entraîné petits et grands dans une ambiance de fiesta ! Les parents ont ensuite pris le relai en proposant aux nombreux spectateurs boissons et repas ! Merci à eux pour leur temps donné à l'école !

► MINI OLYMPIADES

La première semaine de juillet fut l'occasion d'organiser notre traditionnelle rencontre sportive. Les écoles de Rosbruck étaient de la partie ! Courses de relai, jeux de coopération, de rapidité, jeu de lancers... Un grand bravo à tous les participants ! ▼

Infos pratiques

CARTE D'IDENTITÉ

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisée (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

▶ ATTENTION !

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière auprès de votre mairie. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

- ▶ <http://www.interieur.gouv.fr>
- ▶ <http://www.diplomatie.gouv.fr>

▶ PIÈCES À FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE D'IDENTITÉ

- Carte d'identité
- 2 photos d'identité (35 x 45 mm) récentes et identiques, en couleurs (ni scannées, ni numérisées)
- Si vous êtes déjà titulaire d'une carte d'identité plastifiée, indiquer les noms, prénoms, dates, lieux de naissance et nationalités de vos parents. **Si non** apporter une copie intégrale de votre acte de naissance
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou de non-imposition, acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer

▶ PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES

En cas de perte ou de vol de la carte d'identité :

- justificatif d'identité comportant une photographie : passeport, permis de conduire...
- déclaration de perte établie en mairie ou une déclaration de vol établie au commissariat/gendarmerie
- timbre fiscal de 25 €

FRUITS ET LÉGUMES

de toutes provenances

HUBERT



PINZLER

AUX HALLES DU PARC

57800 FREYMING-MERLEBACH

► POUR LES MINEURS

- La présence du mineur est obligatoire lors du dépôt de la demande de carte d'identité
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Carte d'identité du parent demandeur

► POUR LES PERSONNES MAJEURES HABITANT CHEZ DES PARENTS OU DES TIERS

- Copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant
- Attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence depuis plus de 3 mois du demandeur

► POUR LES PERSONNES NÉES À L'ÉTRANGER OU DONT LES PARENTS SONT NÉS À L'ÉTRANGER

- justificatif de nationalité française : certificat de nationalité française...

► POUR LES VEUVES

- Livret de famille ou acte de décès de l'époux

► POUR LES ENFANTS MINEURS DONT LES PARENTS SONT DIVORCÉS, SÉPARÉS

► POUR LES FEMMES QUI CONSERVENT LE NOM MARITAL

- Jugement de divorce

LOCATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

► TARIFS DE LOCATION

	Demandeurs de Betting	Demandeurs de l'extérieur
Grande salle	115 €	200 €
Grande salle + verres	150 €	270 €
Grande salle + vaisselle	200 €	370 €
Petite salle	70 €	100 €
Petite salle + verres	75 €	135 €
Petite salle + vaisselle	95 €	175 €

Les demandes de renseignements et les réservations se font en Mairie, uniquement le lundi de 18h00 à 19h00 - Tél. : 03 87 04 40 01.



SIEGE SOCIAL :

Z.I. des Jonquières - 57365 Ennery - Tél : 03 87 73 04 04 - Fax : 03 87 73 72 56
Adresse pour toute correspondance : B.P. 71 - 57365 Ennery

AGENCES :

54700 Pont-à-Moussont - route de Vandières
Tél : 03 83 81 03 69 - Fax : 03 83 82 30 59

57000 Metz - rue Périgot
Tél : 03 87 32 83 83 - Fax : 03 87 31 28 47

57150 Creutzwald - CMPM Libon - Z. Lourde
Tél : 03 87 29 66 29 - Fax : 03 87 29 66 22

57220 Boulay - 34, rue du Général de Rascas
Tél : 03 87 79 14 25 - Fax 03 87 79 23 92

57320 Bouzonville - 13, rue d'Eller
Tél : 03 87 78 20 03 - Fax : 03 87 78 27 82

57800 Betting - Zone artisanale
Tél : 03 87 00 45 30 - Fax : 03 87 90 51 16

57990 Hundling - route de Sarreguemines
Tél : 03 87 02 50 03 - Fax : 03 87 02 59 70

Infos pratiques

APPLICATION STOP CAMBRIOLAGE

Tous les conseils pour se prémunir des cambriolages

À compter du mercredi 15 octobre 2014, le groupe-ment de gendarmerie de la Moselle propose une appli- cation gratuite et innovante, offrant un nouveau moyen d'information de la population.

Cette application utilisable intégralement par tous les utilisateurs de smartphones fonctionne sous Android et IOS (Apple) où qu'ils se trouvent et en temps réel.

L'objectif est :

- ▶ d'apporter des conseils de prévention adressés aux particuliers et aux commerçants afin de les aider à sécuriser leur habitation et leur commerce.
- ▶ de diffuser des alertes pour prévenir les utilisateurs, en temps réel, de phénomènes ou de situations contre lesquelles ils pourraient se prémunir. Ces alertes sont transmises sous forme de notification en mode "push". Chaque utilisateur (commerçants ou particuliers) pourra désormais recevoir gratuitement et sans au- cune forme d'abonnement les alertes diffusées par le gendarmerie du département de la Moselle.

Modalités

- Téléchargez gratuitement l'application "Stop cam- briolages" sur votre smartphone .
- Dans l'onglet "personnalisation" choisissez le dépar- tement de la Moselle.
- Acceptez de recevoir des alertes par notifications.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

UNE APPLICATION
QUI VOUS ALERTE
EN TEMPS RÉEL



COMMENT CONTACTER
MA BRIGADE
DE GENDARMERIE ?



Déchets ménagers et assimilés

COLLECTE MULTI-FLUX

- Le lundi

CONTENEURS À VERRE

- **Rue de l'École et rue de la Croix**
- **Rappel** : les bouchons, capsules et couvercles doivent être retirés.



COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Le troisième mercredi des mois impairs, en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre

► OBJETS ENCOMBRANTS ACCEPTÉS

- **Le mobilier** : tables, canapés, sommiers, armoires, fauteuils, bureaux, commodes...
- **Autres objets** : radiateurs, chauffe-eau, vélos, poussettes, moquettes, lavabos...

Les déchets d'équipement électriques et électroniques (lave-vaisselle, lave-linge, four, réfrigérateur, congélateur, télévision, magnétoscope, ordinateur, téléphone...) **ne sont pas collectés : ils doivent être déposés dans l'une des trois déchèteries.**

DÉCHÈTERIES

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FREYMING-MERLEBACH

Déchèteries de :	BETTING Route de Betting Tél. : 03 87 82 16 39	HENRIVILLE Parc d'activités Tél. : 03 87 91 37 68	HOMBOURG-HAUT Rue de l'Étang Tél. : 03 87 81 27 68
LUNDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	Fermée	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
MARDI	Fermée	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
MERCREDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
JEUDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	Fermée
VENDREDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
SAMEDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	9 h à 12 h - 14 h à 18 h	9 h à 12 h - 14 h à 18 h

► DÉCHETS ACCEPTÉS

- Bois, gravats, tout venant (canapés, matelas...), déchets verts, cartons, métaux
- Huiles usagées de moteur et de cuisson
- Pneus déjantés uniquement acceptés à la déchèterie de **Hombourg-Haut**
- Déchets ménagers spéciaux : les acides, les bases, les phytosanitaires, les solvants, les diluants, les organochlorés, les irritants, les corrosifs, les inflammables, les toxiques, les comburants, les piles et les batteries (uniquement pour les particuliers)
- Les déchets d'équipement électriques et électroniques (lave-vaisselle, lave-linge, four, réfrigérateur, congélateur, télévision, magnétoscope, ordinateur, téléphone)
- Le verre, les vêtements et chaussures usagés,
- Les capsules en aluminium "Nespresso",
- Les cartouches laser et jet d'encre usagées.

► ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

Sur présentation d'un justificatif de domicile (facture, carte d'identité) pour les particuliers et sur présentation de la carte d'accès pour les artisans et commerçants.

► L'ACCÈS EST GRATUIT...

aux camionnettes louées ou empruntées par des particuliers, exclusivement sur présentation d'une autorisation délivrée par la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach à demander au :

- **Service de Valorisation des Déchets Ménagers**
2, rue de Savoie - 57804 Freyming-Merlebach
Tél. : 03 87 00 21 50
N° Vert : 0 800 508 548
www.cc-freyming-merlebach.fr

Quizz

**Deux places de cinéma à gagner
au premier qui aura identifié ce lieu...**



**La réponse est à déposer en mairie
sous enveloppe**



musée de France

ENEZ DECOUVRIR LE PARC INDUSTRIEL
A PETITE-ROSSELLE

SUIVEZ LA TRACE DES MINEURS DE CHARBON!

du mardi au dimanche de 9h à 18h



www.musee-les-mineurs.fr

Hypermarché



E. LECLERC

FREYMING-MERLEBACH

S.A. FREYDIS - RCS SARREGUEMINES B 328 633 425
Site internet : www.e-leclerc.com/freyming



du lundi au vendredi, de 8H30 à 20H
le samedi de 8h30 à 19h30
le dimanche de 8H00 à 20H30



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

du lundi au samedi : de 8H30 à 20H